

Contrat de location du couvert "Espace Scierie"

Entre

La "Fondation des Vieux Moulins de la Tine " à Troistorrents (Vimoti)

et

Modalités

- Ce couvert peut accueillir au maximum 50 personnes.
- Disponible de mai à septembre, les locations ne se font que sur réservations écrites.
- La "Fondation des Vieux Moulins de la Tine " à Troistorrents (Vimoti) décline toute responsabilité en cas d'accident survenant dans les lieux qu'elle met à disposition.

Montant /	' Paiement
-----------	------------

Prix pour	iourle	Javoc	l۵	caution · CHE		Lugir	tarifo	naaa	. 2
ΥΙΙΧ	Juui(S	j avec i	ld	Cauliun: Chr	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	(VOII	lariis	page	; Z

Le montant convenu est à régler 1 mois avant la location, au moyen du bulletin de versement qui sera remis. La réservation est effective au moment de la réception du paiement.

Conditions de la location

Le locataire s'engage à :

- Accorder le libre accès aux visiteurs du site et musée des Moulins de la Tine.
- Amener son propre matériel, mais uniquement durant le jour de la location prévue.
- Ne pas planter des clous ou fixer des supports de toutes sortes à l'intérieur et autour du couvert, ainsi que sur les poutres et les montants. Utiliser les crochets mis à disposition.
- Ne poser aucune publicité, sous forme de bâches, d'affiches, banderoles ou décorations.
- Evacuer tous les déchets occasionnés lors de l'utilisation du couvert.
- Respecter le voisinage, selon art. 19 du règlement de police communal.

Nous travaillons sur une base de confiance avec nos hôtes. Nous vous prions de respecter ces lieux et de les quitter dans un parfait état. En cas de non-respect, la Fondation des Vimoti facturera les frais effectifs du nettoyage et de la remise en état intégrale des lieux.

Tarifs

Société ou famille domiciliée dans la commune CHF 100.- par jour Société ou famille domiciliée hors de la commune CHF 150.- par jour

Lors de la réservation le paiement d'une caution de garantie de CHF 150.- est exigé. Sauf incident, cette caution sera restituée après la remise des lieux.

Autres dispositions

Le jour loué, un barbecue, l'électricité, l'eau, les WC, sont mis à disposition.

Dans le tarif de location du couvert, la visite du site des Vieux Moulins de la Tine n'est pas comprise. Veuillez prendre un rendez-vous pour une visite guidée.

Un état des lieux est fait au début de la location. Un contrôle sera effectué à la fin par un responsable de la Fondation des Vimoti. Les dégâts constatés seront facturés.

Aucun remboursement ne se fera, même si les locataires ne se rendent pas au couvert à la date prévue.

Le signataire du contrat ou son représentant s'engage à être présent lors de la location.

Pour ce qui n'est pas expressément prévu et convenu dans ce contrat de location, le locataire devra s'en référer aux membres du Conseil de la "Fondation des Vieux Moulins de la Tine " à Troistorrents (Vimoti).

En cas de conflit qui pourrait naître de l'application de ce contrat, les parties font élection du domicile et de for au lieu de situation du couvert, à Troistorrents.

Remboursement de la caution

Coordonnées bancaires / postales pour l	e re	mboursement de la caution de garantie :
Nom de la banque	:	
Numéro IBAN	:	
Nom et adresse du titulaire du compte	:	

Le locataire déclare avoir lu et accepté toutes les conditions.
Ce contrat entre en vigueur dès la réception du paiement prévu pour la location.
Veuillez envoyer un exemplaire dûment daté et signé par mail ou à l'adresse suivante : Les Vieux Moulins de la Tine Chemin des Vieux Moulins 1 1872 Troistorrents
Ainsi fait à Troistorrents en 2 exemplaires, le
Le locataire :
Fondation des Vieux Moulins de la Tine :